

Maîtres d'œuvre :

Cabinet UGUET
1125 Avenue de la Boisse
73000 CHAMBERY

Maître d'ouvrage :

COMMUNE DE LES MOLLETES
Mairie
738000 LES MOLLETES

PROCES-VERBAL DE REUNION DE TRAVAUX N°6

Aménagement et sécurisation de la traversée du chef-lieu RD202

Réunion en date du mercredi 9 juillet 2014 à 08h30 en mairie.

Fonctions	Intervenants	Participants	Téléphone Fax	P	E	D	CPR
Maître d'ouvrage	Mairie de LES MOLLETES	Mr le Maire	mairie.lesmollettes@wanadoo.fr	X		X	X
		M. ROCIPON	bernard.rocipon@bbox.fr	X		X	X
Maîtres d'œuvre	Cabinet UGUET APS	M. BRASIER	r.brasier@uguet.fr			X	
		M. VOIGNIER	j.voignier@uguet.fr	X		X	X
Entreprise	EIFFAGE	M.BARRET	didier.barret@eiffage.com	X		X	X
	DEBERNARDI'S (cotraitant EIFFAGE)	M.RABATEL	nrabatel.debernardis@orange.fr	X		X	X
CSPS	ALPES CONTROLES	M LAUP	jlaup@alpes-controles.fr			X	X

P : Présent E : Excusé D : Diffusion CPR : Convoqué prochaine réunion

**Prochaine réunion : mercredi 16 juillet à
8h30 sur chantier**

1 **Observations sur le PV précédent**

RAS.

2 **Avancement des travaux, planning**

Planning :

Fin des travaux prévue 3^{ième} semaine de juillet.
(dates d'intempéries à transmettre)

Phasage :

Travaux sous demi-chaussée avec alternat sous feu (clignotant le soir).

Ph 1 : demi-chaussée côté nouveaux logements

Ph2 : demi-chaussée côté abri-bus

Ph3 : Tapis sur chaussée complète

Avancement :

- Poursuite de la pose des bordures en chantier filant sur phase 2
- Pose des bordures type P.
- Fin des réseaux sur phase 2.

Semaine courante :

- Reprise des bordures type P au niveau de la fontaine.
- Rabotage de chaussée.
- Réalisation des enrobés.
- Fosses d'arbres à réaliser.

3 Aspect administratifs et transmission de documents

Sous-traitance envisagée :

- câblage et éclairage public : ETDE.
 - Signalisation : Proximark.
 - Espaces verts : Gonthier.
- **DC4 en cours (non transmises)**

Arrêtés de circulation : transmis.

EXE : transmis par EIFFAGE à UGUET. Validé par UGUET.

4 Points techniques

Photos du mur riverain à mettre à jour.

Plantation des arbres à l'automne (période trop tardive au printemps) -> Mise en réserve à prévoir

Suppression de la prise en charge des venues d'eau des barbacanes prévues initialement par un caniveau type CC2 -> semelle du mur riverain trop haut.

Modification de la prise en charge du caniveau-grille prévu initialement par une cunette béton en limite du riverain.

Rabotage de la surlargeur voirie phase 2 transformée en trottoir et non démolition.

Modification des plantations en raison de la position de la conduite AEP.

Arbre maintenu en tête des stationnements et nouvel arbre positionné à proximité de l'arrêt de bus (position exacte tracée en réunion).

Maintien en l'état de la chambre de vanne située sur le carrefour -> Simple remise à niveau à prévoir.

Agréments / matériaux :

Modification de la crosse de l'éclairage public prévu au marché.(crosse LAM, moins-value de 100€ HT / mat)

RAL chois par la commune : 5003 .

5 CSPS

Niveau 3 : Pas de PPSPS ; Notice simplifiée à réaliser.

Installation de chantier et stockage en face des pépinières Piaget (accord des pépinières).

Pas de bungalow de réunion ni de panneau de chantier.

WC Chimique positionné à côté de la fontaine

6 Ordonnancement – Pilotage - Coordination

Mur riverain réalisé hors crépi, photos de l'évolution à réaliser par la commune.

Ramassage scolaire à prendre en compte (2 fois par jour).

7 Points en suspens – Divers

Réunions hebdomadaires le mercredi matin à 8h30.

8 Intempéries

Nombre de jours d'intempéries déclaré : 0 jour.

Fait à Chambéry,
Le 11 juillet 2014.
J.VOIGNIER

Le présent compte rendu est accepté s'il n'est pas fait d'observations par écrit dans un délai de huit jours.